

Repérage et conduite à tenir face aux violences ou suspicions de violences faites aux enfants



MÉDECINS

Docteure Marie Devernay • hôpital Armand Trousseau, Paris
Professeure Sylvie Viaux-Savelon • hôpital de la Croix-Rousse, Lyon

Contenu

En France, la maltraitance sur mineur est estimée à 10%. En 2020, le juge des enfants a été saisi pour 102 678 mineurs en danger. Le nombre d'informations préoccupantes (IP) transmises par le 119 en 2021 a été de plus de 22 000. Force est de constater que seulement 2% des IP ont été réalisées par le corps médical, la plupart étant faites par les services de l'Education Nationale, en particulier par les écoles. Placés en 1^{re} ligne, les MG occupent pourtant un rôle central dans la prévention auprès des familles mais aussi dans le repérage des maltraitances, en développant notamment une relation de confiance avec les enfants suivis et reçus dans la consultation. Ce DPC inédit fait monter en compétences les MG dans le repérage et la détermination des meilleures conduites à tenir face aux violences faites aux enfants, qu'elles soient physiques, psychologiques et sexuelles. Les évolutions législatives et réglementaires successives ainsi que toutes les procédures et modalités d'intervention (avec focus sur le secret professionnel) sont traitées dans un premier temps. L'étude de 5 cas cliniques permet ensuite d'optimiser la rédaction, concrètement, des informations préoccupantes et celle des signalements judiciaires auprès du Procureur de la République.

Orientation prioritaire visée

6. Repérage et conduite à tenir face aux violences ou suspicions de violences faites aux enfants.

Choisissez bien votre ODPC

Le programme DPC n° 93482425018 « Repérage et conduite à tenir face aux violences ou suspicions de violences faites aux enfants » s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC pour l'année 2026.

Public visé

Ce DPC concerne tout particulièrement les Médecins Généralistes libéraux et/ou salariés.

Inscription à retourner

Département de FMC-Sorbonne Université
 Boîte courrier 1520
 4 place Jussieu - 75252 Paris Cedex 05

Contact

Jean-Paul Rerzki: 0144275058
 jean-paul.rerzki@sorbonne-universite.fr
 Malika Achili: 0144276981
 malika.achili@sorbonne-universite.fr

Programme DPC
n° 93482425018

 1 jour en présentiel

 2026

jeudi 18 juin
 de 9h00 à 17h30

 Lieu de la formation

Faculté de Santé de
 Sorbonne Université
 Site Saint-Antoine

Financement

- Pour les MG libéraux et/ou salariés d'un centre de santé conventionné, ce DPC est indemnisé par l'ANDPC.
- Pour les MG salariés, possibilité de prise en charge par l'ANFH, nous consulter.

Nom: Nom de naissance: Prénom: Date de naissance:

Adresse professionnelle:

CP: Ville:

Tél. prof: Portable: E-mail:

N° RPPS: N° ADELI: Spécialité:

Statut: + de 50 % d'activité libérale salarié/hospitalier mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral:

- Je crée mon profil sur le site www.mondpc.fr et
- Je m'inscris en ligne au programme DPC avec le n° 93482425018
 (Repérage et conduite à tenir face aux violences ou suspicions de violences faites aux enfants)